



Comité des salaires Siège

Sans aucune mesure

C'est un nouveau rendez-vous manqué. En premier lieu parce que la direction applique une fois de plus de manière restrictive l'accord collectif de mai 2013. Elle réussit même la performance de délivrer encore moins d'informations que l'année dernière. De plus, le SNJ réitère une de ses revendications, qui est de rétablir un accord de principe des salariés pour nous permettre de travailler sur leur situation salariale, sauf opposition de leur part. L'inverse instauré par l'accord de 2013 fait que cette année seulement 15 pour cent des salariés ont répondu positivement à la demande. La direction obtient alors, en compliquant la démarche, une opacité qui sert ses intérêts.

Une volonté affichée donc de déposséder les élus de cette nécessaire étude en transparence de la situation salariale de chacun. Malgré cela, nous avons fait notre travail et les constats sont accablants. Sans connaître l'enveloppe des mesures individuelles, les élus SNJ peuvent d'ores et déjà avancer que le compte n'y sera pas.

Quelques années seulement après le chantier de l'harmonisation, le fait du prince, çà et là, désorganise lourdement ce qui ressemblait alors à une volonté de faire disparaître un certain nombre de disparités entre journalistes de la toute nouvelle entreprise unique.

À ce titre, près de 150 journalistes sur les 544 inscrits dans les tableaux proposés aux élus sont clairement en situation de disparités. Des journalistes de « base » toujours pas « journaliste spécialisé » après 15 ans d'ancienneté, des « JS » toujours pas GR1 après 20 ans d'ancienneté et des salariés avec plus de 30 ans d'ancienneté toujours bloqués au niveau plancher de GR1.

Et ce ne sont pas les quelques pauvres mesures de cet exercice 2017 qui pourront inverser cette bien triste tendance. Après l'accident industriel du comité des salaires 2016 (une quarantaine de mesures), il y aura, nous l'espérons, un peu plus de noms sur la liste. Mais cela ne suffira certainement pas à changer une situation dont la direction a l'entière responsabilité, avec la complicité des chefs de service et de l'ensemble de l'encadrement intermédiaire. Tout ce beau monde se renvoie la balle, laissant entendre à tour de rôle que la situation leur échappe et qu'ils font toujours le maximum pour satisfaire le plus grand nombre.

Mais le constat est intolérable. Des disparités qui se creusent, des discriminations syndicales toujours d'actualité, et des situations individuelles qui n'ont pas bougé, certaines depuis près d'une dizaine d'années. Le SNJ se réserve alors le droit de saisir la justice, puisque la démocratie sociale en panne ne suffit pas à faire entendre raison à nos managers, complices de l'inégalité et de l'injustice.

Cette tragédie se jouera sans nous. Les élus du SNJ quittent donc cette séance. Nous défendrons en dehors de cette réunion les dossiers qui nous semblent prioritaires. Les oubliés des oubliés, les sanctionnés pour leur engagement, et ceux à qui on laisse entendre qu'une fois de plus cette année on récompense ceux qui travaillent. De fausses excuses en cynisme permanent, votre politique assumée continue à créer de nouveaux laissés pour compte dans des rédactions à deux ou trois vitesses.

Paris, le 08/11/2017